

## **Intitulé de la formation**

Élaboration et réactualisation du projet d'établissement ou de service dans le secteur social et médico-social

Le projet d'établissement ou de service est un outil généralisé par la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-social. Il s'inscrit dans la perspective de l'amélioration de la qualité de l'accompagnement des usagers.

Le projet d'établissement précise les orientations, les missions, décrit les activités mais programme également les actions à conduire dans une dynamique d'adaptation et d'amélioration continue des réponses apportées. Ainsi, plus qu'une obligation législative, le projet d'établissement est une véritable feuille de route pour les équipes de l'établissement. Cependant même s'il est devenu, au fil des années un terme courant, qui semble familier aux équipes et aux dirigeants, sa réalité est extrêmement contrastée, tant dans son élaboration que dans la formalisation et l'usage qui en est fait.

### **Public**

Professionnels et bénévoles des établissements sociaux et médico-sociaux

### **Objectifs**

Ainsi il s'agira alors de :

- S'approprier la méthodologie d'élaboration ou de réactualisation de son projet d'établissement
- Connaître les exigences de la recommandation de l'ANESM relative au projet d'établissement
- Savoir présenter de manière attractive son projet d'établissement

### **Modalités pédagogiques**

- Apports théoriques.
- Apports méthodologiques
- Remise de supports pédagogiques
- Synthèse de la formation mettant en relief les pistes de réflexion et d'action relevées tout au long de la formation permettant d'impulser un travail en équipe

### **Calendrier :**

3 journées : dates en cours d'élaboration

**Coût** Financement entreprise OPCA 450 € / personne.  
Financement personnel 270 € / personne